



ASSOCIATION MISSION LOCALE NORD

**SIEGE SOCIAL : 19 Route du Moufia
 97490 sainte Clotilde**

***Rapports sur les comptes annuels
du Commissaire aux Comptes***



Assemblée Générale Ordinaire Annuelle

Sur les comptes de la période du 01/01/2023 au 31/12/2023

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

ASSOCIATION MISSION LOCALE NORD

19 Route du Moufia
97490 Sainte Clotilde

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS 31 DECEMBRE 2023

A l'Assemblée Générale de l'association MISSION LOCALE NORD.

I – OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association MISSION LOCALE NORD relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01 janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

III – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-1808 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté que le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV – VERIFICATION SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

V – RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

VI – RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Sainte-Clotilde, le 03 Juin 2024.

ACDC Consultants
Commissaire aux comptes



Daniel CHANE PO CHUEN

ANNEXE : DESCRIPTION DETAILLE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...	34 365	34 365				
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	1 718 373	1 121 543	596 830	665 085	68 255	10.26
	Installations techniques Matériel et outillage	1 012 209	724 608	287 601	316 599	28 998	9.16
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>						
	Immobilisations financières (1)						
	Participations et Créances rattachées						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres	34 725		34 725	34 725		
	Total I	2 799 672	1 880 516	919 156	1 016 409	97 253	9.57
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	42 038		42 038	4 988	37 050	742.74
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	2 375 728		2 375 728	4 724 980	2 349 252	49.72
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	3 013 373		3 013 373	1 984 528	1 028 845	51.84
	Charges constatées d'avance (2)	66 742		66 742	64 177	2 565	4.00
	Total II	5 497 882		5 497 882	6 778 673	1 280 791	18.89
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecarts de conversion actif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	8 297 554	1 880 516	6 417 038	7 795 082	1 378 044	17.68

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2023	12	Exercice N-1 31/12/2022	12	Ecart N / N-1	
		Euros					%
FONDS PROPRES	Fonds propres						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
FONDS DÉDIÉS	Réserves pour projet de l'entité		584 186		584 186		
	Autres						
	Report à nouveau		1 127 900		1 324 143	196 243	14.82
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)		394 050		196 243	197 807	100.80
	Situation nette (sous total)		1 318 036		1 712 086	394 050	23.02
	Fonds propres consommptibles						
	Subventions d'investissement		98 574		179 125	80 552	44.97
	Provisions réglementées						
	Total I		1 416 609		1 891 211	474 602	25.10
	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
PROVISIONS	Fonds dédiés		2 332 200		3 519 391	1 187 191	33.73
	Total II		2 332 200		3 519 391	1 187 191	33.73
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges		405 399		381 648	23 751	6.22
	Total III		405 399		381 648	23 751	6.22
DETTES (I)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		367 519		453 038	85 519	18.88
	Emprunts et dettes financières diverses		1 180		890	290	32.58
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés		142 825		309 531	166 705	53.86
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales		1 020 440		1 229 287	208 848	16.99
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				3 401	3 401	100.00
	Autres dettes		711 373		6 684	704 688	NS
	Instruments de trésorerie						
	Produits constatés d'avance		19 493			19 493	
	Total IV		2 262 829		2 002 832	259 998	12.98
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		6 417 038		7 795 082	1 378 044	17.68

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

1 984 865
136

1 655 455
41

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Cotisations						
Ventes de biens et services						
Ventes de biens						
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service	18 157		3 120		15 038	482.02
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation	6 378 982		6 097 180		281 802	4.62
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels						
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	177 943		245 844		67 901	27.62
Utilisations des fonds dédiés	3 077 263		3 558 597		481 334	13.53
Autres produits	43 468		36 996		6 472	17.49
Total I	9 695 813		9 941 737		245 924	2.47
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes	1 255 065		1 545 993		290 928	18.82
Aides financières	913 156		752 177		160 979	21.40
Impôts, taxes et versements assimilés	231 328		218 776		12 552	5.74
Salaires et traitements	3 970 409		3 865 381		105 028	2.72
Charges sociales	1 432 326		1 373 953		58 373	4.25
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	205 628		193 711		11 917	6.15
Dotations aux provisions	23 751		49 857		26 106	52.36
Reports en fonds dédiés	1 890 072		2 016 453		126 380	6.27
Autres charges	115 415		129 790		14 376	11.08
Total II	10 037 151		10 146 091		108 940	1.07
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	341 338		204 354		136 984	67.03

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés		462		76	386	511.83
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total III		462		76	386	511.83
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées		18 432		22 008	3 576	16.25
Différences négatives de change		42		38	4	10.44
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total IV		18 475		22 046	3 572	16.20
2. Résultat financier (III-IV)		18 013		21 971	3 958	18.02
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)		359 351		226 325	133 026	58.78
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion		13 380		7 534	5 846	77.59
Sur opérations en capital		80 552		68 566	11 986	17.48
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges						
Total V		93 931		76 100	17 831	23.43
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion		128 631		46 000	82 631	179.63
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Total VI		128 631		46 000	82 631	179.63
4. Résultat exceptionnel (V-VI)		34 699		30 100	64 799	215.28
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)				18	18	100.00
Total des produits (I+III+V)		9 790 206		10 017 912	227 706	2.27
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)		10 184 256		10 214 155	29 899	0.29
5. EXCEDENT OU DEFICIT		394 050		196 243	197 807	100.80

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 6 417 038.04 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 9 695 812.59 Euros et dégageant un déficit de 394 050.18- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le 29/06/2023, un dossier de demande de subvention a été déposé auprès du Fonds Social Européen (FSE) pour la réalisation de l'action "Médiation pour l'emploi : la relation à l'emploi et la relation à l'entreprise". En juillet 2023, la déclaration de recevabilité de la demande a été établie et l'instruction a été ouverte. Par courrier du 22/11/2023, le financeur a informé l'association MLN de l'ajournement du dossier pour cause de coût par participant jugé trop élevé. En conséquence, MLN a apporté les modifications nécessaires à sa demande de subvention. À la date d'établissement des présents comptes annuels, la demande demeure en cours d'instruction et la date du comité chargé de statuer n'a pas été fixée.

Au 31/12/2023, des dépenses pour un montant total de 395 354 € ont été affectées analytiquement sur cette action "Médiation pour l'emploi" qui présente en conséquence un déficit d'égale montant, étant donné que la validation de la subvention n'a pas été actée par le financeur.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions :
- du code de commerce

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- du décret comptable du 29/11/83
- du règlement ANC 2022-04 modifiant l'ANC 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels de personnes morales de droit privé à but non lucratif
- des règlements AN C 2018-03 et ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales et des moyens mis en oeuvre

A) Cadre juridique

Les Missions Locales ont été instituées par l'ordonnance n° 82-273 du 26 mars 1982. Elles sont dotées d'une personnalité juridique propre, sous forme d'association de la loi de 1901 ou de groupement d'intérêt public (à La Réunion, les 4 Missions Locales sont des associations relevant de la Loi 1901).

B) Public visé

Les jeunes de 16 à 25 ans, non scolarisés, sans emploi permanent ou en apprentissage.

C) Missions

Les Mission Locales poursuivent deux missions importantes :

=> Personnaliser la construction et l'accompagnement des parcours d'insertion des jeunes en passant par l'accueil, l'information, l'orientation et le suivi, jusqu'à l'accès à l'autonomie professionnelle et sociale.

=> Mobiliser les partenaires en contribuant aux initiatives locales, en jouant un rôle d'observatoire du public et d'ingénierie de projet et enfin, en assurant le pilotage des différentes actions en faveur des jeunes.

Les Missions Locales développent leur activité de service public en direction des jeunes et ont vocation à les soutenir dans leur insertion professionnelle par le biais des actions suivantes :

=> Service Emploi

=> Service Formation

=> Service Social

D) Fonctionnement

Développées grâce à la volonté conjointe de l'Etat et des municipalités, les Missions Locales constituent aujourd'hui un réseau national placé au coeur des politiques publiques d'insertion des jeunes.

Ce réseau, représenté par le Conseil National des ML, s'est doté en 1990 d'une Charte

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

intitulée :

CONSTRUIRE ENSEMBLE UNE PLACE POUR TOUS LES JEUNES.

Ce conseil fixe le cadre général de fonctionnement des ML et des engagements des partenaires.

Les principes sur lesquels s'engagent les partenaires sont :

=> Une volonté de travailler ensemble sur un territoire,

=> Une intervention globale au service des jeunes,

=> Un espace d'initiative et d'innovation,

=> Une démarche pour construire des politiques locales d'insertion et de développement.

E) Financement

Sur son fonctionnement général, la MLN est financée par : les services de l'Etat représentés à La Réunion par la DEETS mais également par l'UE (FSE), le Département, la Région, et les communes de son territoire d'intervention.

Par ailleurs, il existe un certain nombre d'activités spécifiques qui peuvent être financées intégralement par l'un ou l'autre des acteurs.

Les ML sont soumises aux règles de procédure liées à l'utilisation des fonds publics.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	34 365		
Constructions sur sol propre	872 332		
Installations générales agencements aménagements des constructions	846 041		
Installations générales agencements aménagements divers	156 386		7 991
Matériel de transport	31 314		83 000
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	716 133		17 385
TOTAL	2 622 206		108 376
Prêts, autres immobilisations financières	34 725		1 500
TOTAL	34 725		1 500
TOTAL GENERAL	2 691 297		109 876

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			34 365	34 365
Constructions sur sol propre			872 332	872 332
Installations générales agencements aménagements constr.			846 041	846 041
Installations générales agencements aménagements divers			164 377	164 377
Matériel de transport			114 314	114 314
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			733 518	733 518
TOTAL			2 730 582	2 730 582
Prêts, autres immobilisations financières		1 500	34 725	34 725
TOTAL		1 500	34 725	34 725
TOTAL GENERAL		1 500	2 799 672	2 799 672

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	34 365			34 365
Constructions sur sol propre		300 208	29 049		329 257
Installations générales agencements aménagements constr.		753 081	39 206		792 287
Installations générales agencements aménagements divers		92 012	9 602		101 615
Matériel de transport		8 263	21 203		29 466
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		486 959	106 569		593 527
TOTAL		1 640 523	205 628		1 846 151
TOTAL GENERAL		1 674 888	205 628		1 880 516
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol propre	29 049				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	39 206				
Instal.générales agenc.aménag.divers	9 602				
Matériel de transport	21 203				
Matériel de bureau informatique mobilier	106 569				
TOTAL	205 628				
TOTAL GENERAL	205 628				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Tableau de variation des fonds propres
ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Réserves	584 186				584 186
Report à nouveau	1 324 143	196 243-		0	1 127 900
Excédent ou déficit de l'exercice	196 243-	196 243		394 050	394 050-
Situation nette	1 712 086			394 050	1 318 036
Subventions d'investissement	179 125			80 552	98 574
TOTAL I	1 891 211			474 602	1 416 609

Tableau de variation des fonds dédiés

ANC 2018-06 : Art. 431-6

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après :

VARIATION DES FONDS DEDIES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés *
Subventions d'exploitation	3 519 392	1 890 071	3 077 264			2 332 200	
FAC	65 726	25 000	21 996			68 730	
ATTITUDE PRO / MIO	206 192	149 237	206 192			149 237	
PROXIBUS/TIP TOP CHALLENGE	1 560 916		1 310 502			250 414	
CONTRAT ENGAGEMENT JEUNE	1 237 481	1 223 689	1 237 481			1 223 689	
TAP PEI	78 938	106 228	78 938			106 228	
TRAJECT OI	45 000	28 041	45 000			28 041	
CONSORTIUM DETAK	325 139		177 155			147 985	
SANTE MENTALE DES JEUNES		17 852				17 852	
LUTTE CONTRE LA PAUVRETE		96 573				96 573	
PSAD NORD		243 451				243 451	
TOTAL	3 519 392	1 890 071	3 077 264			2 332 200	

* correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	381 648	23 751			405 399
TOTAL	381 648	23 751			405 399

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour dépréciation	49 857		49 857		
TOTAL	49 857		49 857		
TOTAL GENERAL	431 505	23 751	49 857		405 399
Dont dotations et reprises d'exploitation		23 751	49 857		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	34 725	34 725	
Autres créances clients	42 038	42 038	
Personnel et comptes rattachés	9 142	9 142	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8 589	8 589	
Divers état et autres collectivités publiques	1 352 305	1 352 305	
Débiteurs divers	1 005 646	1 005 646	
Charges constatées d'avance	66 742	66 742	
TOTAL	2 519 189	2 519 189	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	142	142		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	367 377	89 413	277 964	
Emprunts et dettes financières divers	1 180	1 180		
Fournisseurs et comptes rattachés	142 825	142 825		
Personnel et comptes rattachés	370 381	370 381		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	443 379	443 379		
Autres impôts taxes et assimilés	206 680	206 680		
Autres dettes	711 373	711 373		
Produits constatés d'avance	19 493	19 493		
TOTAL	2 262 829	1 984 865	277 964	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	85 612			

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	LINEAIRE	30 ANS
Agencements et aménagements	LINEAIRE	5 A 15 ANS
Matériels et outillages	LINEAIRE	3 à 5 ANS
Matériel de bureau	LINEAIRE	3 à 5 ANS
Mobilier	LINEAIRE	05 ANS

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Dettes garanties par des sûretés réelles**

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	367 377
Total	367 377

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : BNPI 2012 - ACQUISIT° LOCAL MOUFIA
Montant initial de cette garantie : 1 073 700
Montant restant dû en capital : 353 334
Date de fin d'échéance de la garantie : 30/11/2027
Nature de la sûreté réelle : PRIVILEGE DE PRETEUR DE DENIERS : 815 103 €
: HYPOTHEQUE DE 2ND RANG : 32 700 €

Emprunt du : BRED 2021 - ACQUISITION VEHICULE
Montant initial de cette garantie : 27 681
Montant restant dû en capital : 14 043
Date de fin d'échéance de la garantie : 23/09/2026
Nature de la sûreté réelle : GAGE SUR VEHICULE

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Engagement en matière de pensions et retraites

L'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. L'engagement de retraite a été évalué au 31/12/2023 (dette actuarielle) à 405 399 €, une dotation pour provision pour charge a donc été comptabilisée au titre de cet exercice pour un montant de 23 751 €.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
+ 60 ans	moins de deux ans	101 020
55 à 59 ans	3 à 7 ans	104 488
50 à 54 ans	8 à 12 ans	86 365
45 à 49 ans	13 à 17 ans	59 734
40 à 44 ans	18 à 22 ans	21 759
moins de 40 ans	plus de 22 ans	32 033
Engagement total		405 399

Hypothèses de calculs retenues

L'évaluation des indemnités de départ à la retraite est réalisée par application de la méthode prospective dite des unités de crédits projetés, recommandée par le Conseil National de la Comptabilité et reprenant les dispositions de la norme internationale ISA 19.

Les hypothèses de calculs retenues sont les suivantes :

- l'âge de départ à la retraite prévu, sauf dérogation personnelle, est fixé à 62 ans correspondant à une sortie à taux plein.
- Le départ à la retraite intervient à l'initiative du salarié.
- Le turn over est considéré comme très faible pour les salariés cadres et faible pour les non cadres
- Le taux d'actualisation est fixé à 3.37% (inflation comprise).
- La table de mortalité retenue est la table règlementaire TH/TF 00-02.

Les engagements de retraite ont fait l'objet d'une provision dans les comptes sociaux de l'association, le montant du passif social s'élève ainsi à 405 399 euros au 31/12/2023.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- PRESCRIPTION SUBV A REVERSER 2018	1 362	77180000
- PRESCRIPTION DETTES FOURNISSEURS 2018	6 764	77180000
- PRESCRIPTION CHEQUES	3 210	77180000
- REGUL COTISATIONS SOCIALES	2 043	77180000
- QP SUBV INV VIREE AU CR	80 552	77700000
Total	93 931	
Charges exceptionnelles		
- SOLDE CONV PREFECTURE PSAD 2022	10 730	67180000
- SOLDE CONV EUROPE PSAD2 2022	20 657	67180000
- SOLDE CONV EUROPE CRE 2022	25 585	67180000
- SOLDE CONV EUROPE NUMERIK 2022	5 871	67180000
- SOLDE CONV ARMLR PSAD 2019-2022	15 553	67180000
- SOLDE CONV ARMLR TAOIR 2019-2021	222	67180000
- SOLDE CONV REGION FCT 2020	49 857	67180000
- ANNUL CREANCE LGT JEUNES	155	67180000
Total	128 630	